



Création du nouvel accès du parking Paulard et traitement paysagé de l'ensemble de l'aire de stationnement.  
Permis d'aménager... 29 septembre 2014

**GRUJANNE - Architecture et Paysage**  
Roger Grujanne Architecte paysagiste

**Cabinet DEDEBAAT-NIVE**  
Jean - Louis Delebat Architecte

## NOTICE

### 1 – LE CONTEXTE

Le parking Pautard, en contrebas de la Cité à Carcassonne, réorganise son accès. Une nouvelle entrée et sortie sont ouvertes à l'extrémité nord - est de l'aire de stationnement. Cela fait suite à la création de l'hôtel du Pont Levis et poursuit la volonté d'éloigner les voitures de la porte de la Cité.

Le projet prend en charge cette modification de façon globale. La modification de l'accès au parking est l'opportunité de requalifier l'ensemble de la zone et de valoriser son intégration.

Les prestations envisagées sont :

- Refaire l'ensemble des revêtements du sol,
  - réorganiser l'espace voitures-piétons,
  - l'accessibilité pour les personnes en mobilité réduite
  - l'intégration et requalification de l'espace par le végétal.
- Le projet répond à la volonté de supprimer les équipements qui portent atteintes au caractère du lieu. Le projet, souhaite éliminer un des points noirs aux pieds de la Cité. Les grandes extensions de parkings aussi nécessaires en été, portent atteintes au caractère du lieu.

Le projet est structuré en quatre secteurs :

#### 1.1 – Le parvis de l'Hôtel Pont Levis et l'accès pour les véhicules de l'hôtel

La double voie en enrobé entre le parvis de l'hôtel et l'arrêt minute pour les bus, est réduite à une seule voie. Cela permet de libérer de l'espace devant l'hôtel. Cette zone est mise en valeur par la création de nouveaux espaces verts. Il s'agit d'un "jardin à boules" qui accompagne le cheminement piéton d'accès à l'hôtel.

#### 1.2 – La montée au parking Pautard

Les circulations de la montée, qui offre un point de vue extraordinaire sur la Cité, sont modifiées.

Le projet requalifie cet espace et organise les circulations. Une seule bande de trois mètres est dédiée aux voitures. L'espace récupéré est structuré par le végétal. D'un côté une allée de rosiers sauvages parsemé de cyprès "stricto" rythment la montée. De l'autre côté, la nouvelle création d'un accès piétons, séparé par le végétal de l'espace de circulation avec un mélange de graminées et des essences adaptées au climat secs.

#### 1.3 – L'esplanade

La première intention est d'intégrer et de requalifier la grande surface de stationnement. L'esplanade dispose actuellement d'une trame de microcoulers. Cette trame est utilisée et renforcée pour créer un dispositif de filtres végétaux. La création de bandes de graminées, qui relient les pieds des microcoulers, permet de réorganiser les places de stationnement tout en amenant de la couleur et de la diversité à l'esplanade.

Suite à la modification des accès au parking, la circulation des véhicules est réorganisée. Elle devient en sens unique, structurée en boucle autour de chaque îlot de voitures. Cela engendre l'élargissement d'environ trois mètres de la partie sud du parking et oblige à augmenter la surface de la zone de stationnement pour ne pas perdre des places.

Toute la façade nord de l'aire de stationnement est dédiée au passage des piétons. Deux nouvelles passerelles en bois, viennent en port à faux sur le talus végétal. Deux bevédères qui cherchent les vues de la porte de la Cité et la montagne noir.

#### 1.4 – Le nouvel accès

Poursuivant l'objectif d'éloigner les véhicules de la Cité, un nouvel accès véhicules est créé en façade nord - est du parking. Il permet l'accès des automobiles depuis la voie médiévale à partir d'un remodelage du talus végétal. Un petit abri pour le gardien et l'habillage d'une caisse de payement sont installés dans l'angle nord - est de l'esplanade, à proximité du nouvel accès.

Le projet continue dans la logique des matériaux utilisés pour l'aménagement de l'hôtel du Pont Levis, l'acier corten, le béton balayé, le bois, le stabilisé enrichie et surtout le végétal sont les invités pour la requalification de cet espace.



L'esplanade du parking



L'esplanade du parking

La montée



Repérage de la limite d'intervention

Catégorie du nouveau accès du parking Equitara et traitement paysager de l'ensemble de l'aire de stationnement.

PAI - A1 - Plan de situation

Examen du cas par cas DREAL - 29 septembre 2014

GIRJAUME - Architecture et Paysage  
Rosier Christophe Architecte paysagiste



Cabinet DEDEBAT-RIVER  
Jean - Louis Delebat Architecte

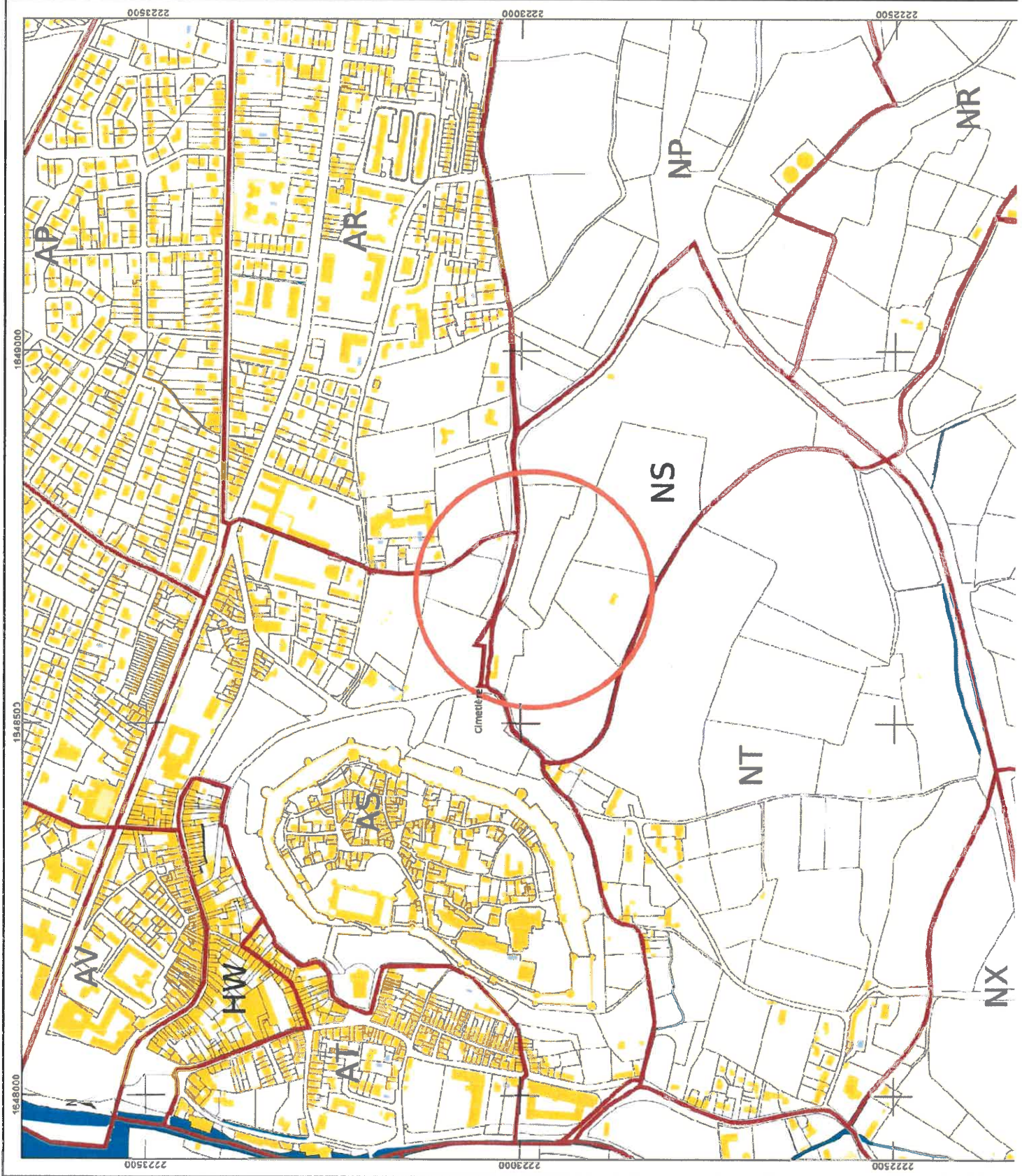


— Repérage de la limite d'intervention

Citation du nouvel accès du parking Faillard et traitement paysager de l'ensemble de l'aire de stationnement.  
PA1\_A1\_Plan de situation \_ e : 1 / 5000  
Permis d'Aménager \_ 29 septembre 2014



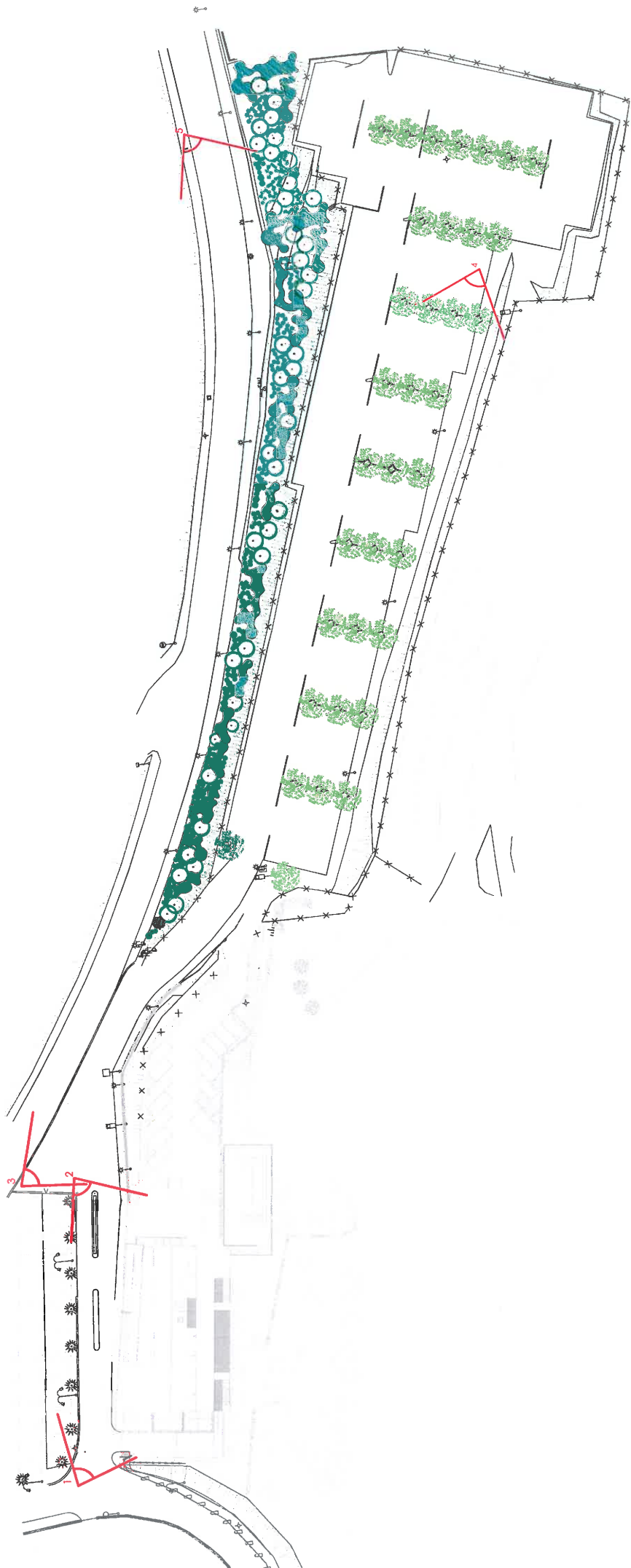
Cabinet DELDEBAT-RIVEL  
Jean - Loup Deldebat Architecte





— Zone d'intervention  
 — Limites d'alignement







1	4
2	
3	5







